

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 199-199-1913 Mesure Diverse.

n° 199-199-1913

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

31 mai 1913

Numéro JO

n° 199 du 31/05/1913

Date du numéro

31 mai 1913

TEXTE INTÉGRAL

et pour compter du 1er janvier 1915, le traitement mensuel du télégraphiste auxiliaire Abdulrahman, est porté de 35 francs à 50 francs par mois.